

Réunion de la thématique Médecine Moléculaire et Cellulaire

Nous assistons depuis cinq ans à l'invasion du marché des produits de santé par les biotechnologies , qui se sont emparés d'une grande part des AMM délivrées par la FDA depuis 2006. Née de la collaboration de la biologie, de la génomique intégrative et de la médecine, la médecine moléculaire et cellulaire couvre un ensemble d'outils, de méthodes et de produits d'innovation thérapeutiques qui vont répondre aux défis lancés aux industries du médicament face aux problèmes de santé publique majeurs et à l'évolution très rapide de notre environnement économique et social.

Le marché des biotechnologies est très largement dominé par les Etats-Unis. Cependant, la région francilienne, qui regroupe 50% de la recherche publique française du domaine de la santé et les laboratoires de grands groupes pharmaceutiques mondiaux peut prétendre figurer parmi les plus grands pôles mondiaux.

Objet de la réunion : revue stratégique de la thématique Médecine moléculaire et cellulaire et Contrat de performance

Le pôle de compétitivité Medicen va conduire dans les prochaines semaines une revue de sa stratégie et établir son contrat de performance avec l'Etat et les collectivités territoriales d'Ile de France.

Le propos de l'exercice est de :

- (i) revoir et éventuellement ajuster la stratégie de Medicen,
- (ii) arrêter des objectifs en conséquence,
- (iii) définir les actions que le pôle pourrait utilement conduire/ soutenir dans les trois prochaines années,
- (iv) établir des priorités
- (v) définir des livrables (chiffrés et datés à trois, cinq et dix ans) à atteindre,
- (vi) produire une contribution pour le contrat de performance (« business plan » du pôle) en conséquence

A ce titre, l'ensemble des membres est invité à participer à cette réunion le :

7 avril 2009 de 14h30 à 17h30

**dans les locaux de Medicen,
6 rue Alexandre Cabanel 75015 Paris**

Le propos de cette réunion sera principalement de définir :

- les **enjeux et défis** auxquels les acteurs de la thématique devront faire face dans les trois prochaines années,
- les avantages sur lesquels la région et le pôle pourraient s'appuyer pour prendre des **positions compétitives fortes** dans le domaine,
- les **opportunités** que le pôle pourrait saisir dans le domaine,
- les **grands projets** (structurants ou collaboratifs) qui feront réussir les acteurs du domaine, notamment les industriels grands ou petits, et leur donneront **une visibilité mondiale**,
- **la valeur ajoutée** attendue de la part du pôle.

Il s'agira notamment de proposer des réponses aux questions suivantes :

- Que peut faire le pôle, dans les trois ans, pour **contribuer à la réussite des acteurs de la thématique Médecine moléculaire et cellulaire** du pôle ?
- Quels sont les facteurs d'attractivité pour, **faire venir/rester dans la région, d'ici à trois ans, une entreprise ou un projet d'entreprise** relevant de ce domaine du pôle?
- Pour quelle **expertise/savoir-faire** notre région pourrait-elle être mondialement reconnue par les acteurs industriels, talents, cerveaux, scientifiques, financiers des biotechnologies, d'ici trois à cinq ans ?
- Quelles actions le pôle doit-il mener pour **accroître le volume d'investigations cliniques et de recherche translationnelle** dans le domaine en Ile-de-France ?

Des réunions semblables, par collègues et par thématique du pôle (infectiologie, oncologie, maladie du système nerveux central, imagerie, médecine moléculaire et cellulaire et sciences et techniques du médicament), se tiendront à la même période. Vous serez donc, selon les thématiques dont vous êtes acteurs et collègues dont vous êtes membres, sollicités pour ces autres réunions.

A l'issue de cette réunion, un travail de rédaction et de synthèse sera conduit lequel sollicitera commentaires et contributions.

Nous vous remercions de votre participation active à ce travail collectif et éminemment stratégique pour le pôle.

Le Comité thématique Médecine moléculaire et cellulaire